Convention de Genève relative au statut des réfugiés
- 1951 -

Article 1 :

« … le terme “réfugié” s’appliquera à toute personne qui (…) craignant avec raison d’être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays »

Convention européenne des Droits de l'Homme
- 1953 -

Article 8 :

« Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance. »

Déclaration universelle des droits de l'Homme
- 1948 -

Article 13-2 :

« Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. »

© Droits réservés

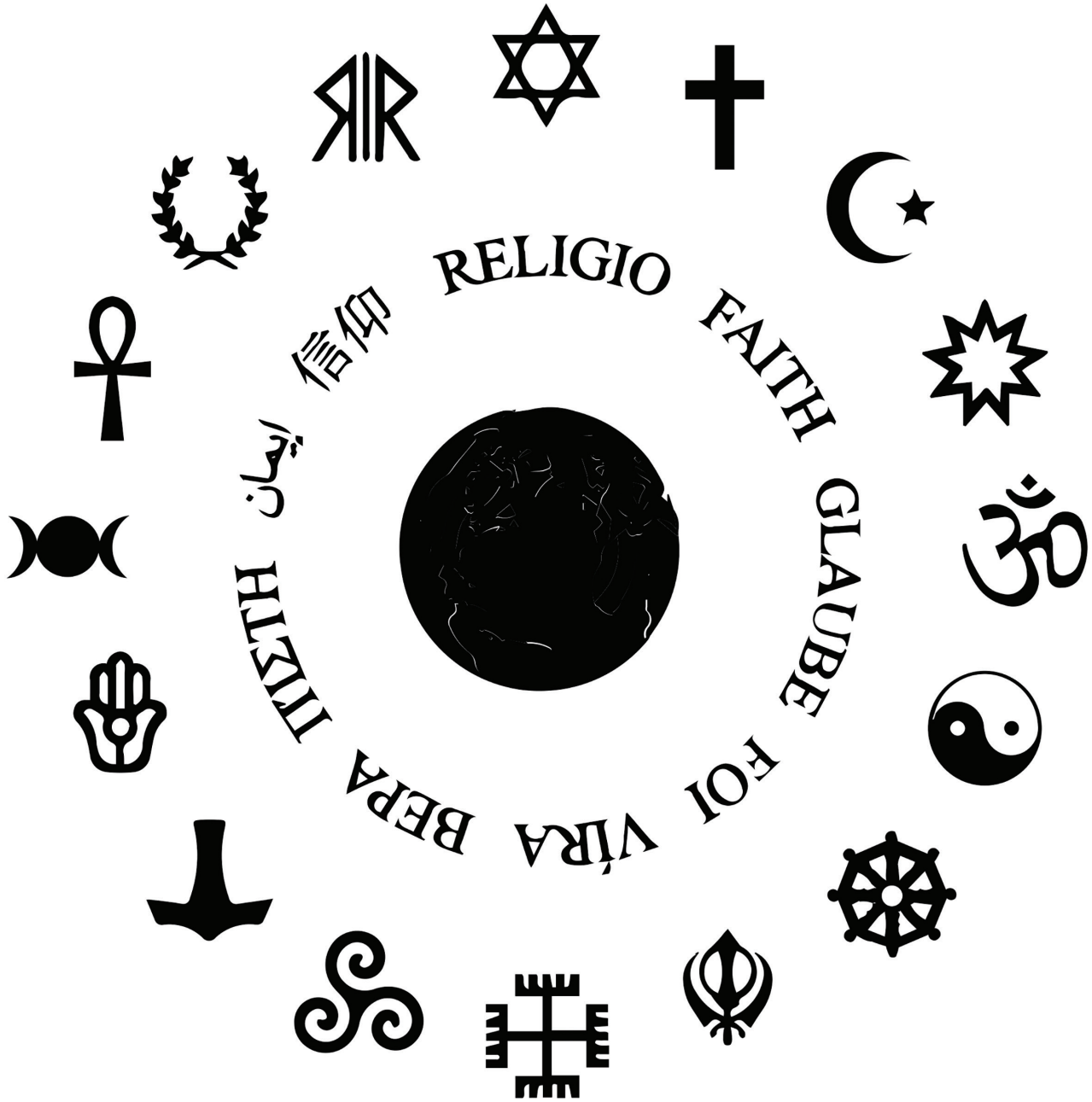

© Droits réservés

© Droits réservés

© Droits réservés

Ecoliers en Afghanistan

module : Photo-language

© Droits réservés

module : Photo-language

© Droits réservés

© Droits réservés

Guerre en Syrie

© Droits réservés

© Droits réservés

Manifestants du groupe Al-Qaïda en Syrie, mars 2016

© Droits réservés

Oklahoma, USA, 1939

module : Photo-language

© Droits réservés

© Droits réservés

© Droits réservés

Réfugiés syriens et irakiens arrivant de Turquie sur l'île grecque de Lesbos

module : **Photo-language**

© Droits réservés

© Droits réservés

Retrouvailles d'un homme et de sa soeur arrivée de Russie, 1972

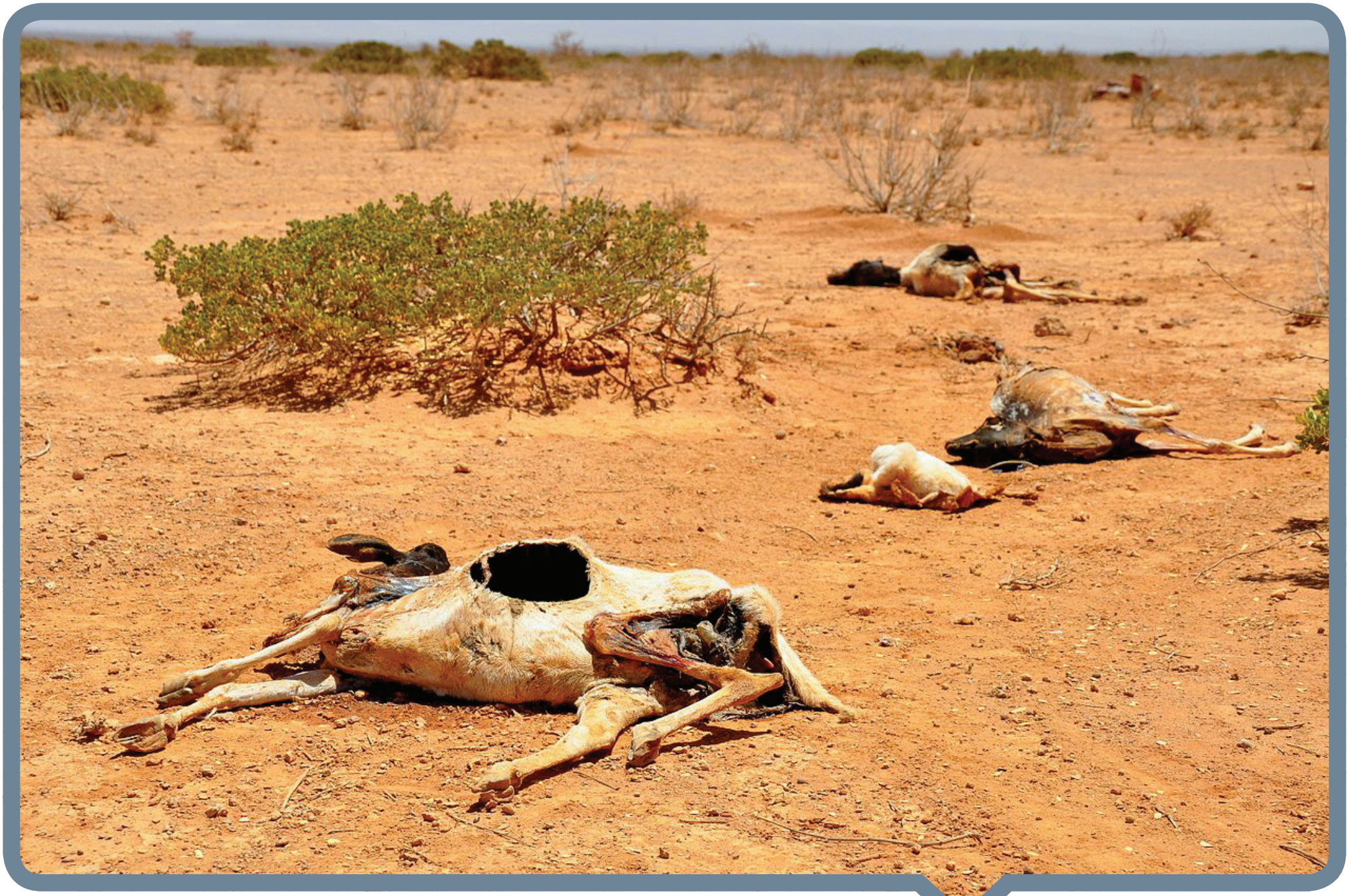

© Droits réservés

Sécheresse en Somalie, 2011

© Droits réservés

© Droits réservés

© Droits réservés

Typhon Haiyan aux Philippines, 2013

© Droits réservés

Un chantier en Bulgarie

© Droits réservés

Une décharge à Jakarta, en Indonésie, 2004

module : Photo-language

© Droits réservés

Une équipe médicale au Honduras

module : Photo-language

© Droits réservés